



# Polices groupes MMA n°127122480 & COVEA PJ 8592551

1. Nature des garanties de base		Plafond	Franchise
Α	Responsabilité Civile Professionnelle		
1	Intermédiaire d'assurances de personnes et/ou IARD, Conformément à l'Article L511-1 du Code des assurances, et dans les conditions d'exercice déclarées à l'Orias	2.500.000 € Par sinistre & par année d'assurance	<b>20</b> % de l'indemnité due <b>(maxi 3.500 €)</b>
2	Intermédiaire en Opération de Banque &	800.000€	20 % de l'indemnité
	en Services de Paiements sans fonds confiés	Par sinistre & par année d'assurance	due <b>(Max 1 500 €)</b>
	IOBSP, Conformément à l'Article L519-1 du Code Monétaire et Financier, et dans les conditions d'exercice déclarées à l'Orias		
В	Garanties Financières		
4	Intermédiaire d'assurance de personnes sans encaissement de fonds de tiers hors mandat d'encaissement	115.000 €	Néant
5	Intermédiaire en Opération de Banque & en Services de Paiement sans fonds confiés	115.000 €	Néant
С	Garanties Complémentaires		
6	Responsabilité civile du ou des dirigeants sociaux	<b>500.000 €</b> par sinistre & par année d'assurance	Néant
7	RC Archives – Documents confiés	<b>150.000</b> € par sinistre	1.000 €
8	Défense Pénale (honoraires d'avocats, d'experts)	<b>150.000 €</b> par sinistre	Néant
9	Défense Civile	A concurrence des garanties RC	Néant
10	Assistance et Défense en cas de contrôle d'une autorité administrative (ACPR)	<b>25.000 €</b> par sinistre	Néant
11	Assistance et Défense en cas d'usurpation d'identité	<b>100.000 €</b> par sinistre	Néant



## Polices groupes MMA n°127122480 & COVEA PJ 8592551

#### Responsabilité Civile Exploitation

9.000.000€

#### Tout dommages confondus

#### Dont:

 Dommages corporels et immatériels consécutifs par année d'assurance 9.000.000€

Limité en cas de « faute inexcusable » 3.500.000 €

Par sinistre sur tout autre

1.000€

de l'employeur à

Dommages matériels et immatériels cons

dommage que corporel

 Dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre 2.000.000€

Responsabilité civile vol par sinistre

150.000€

#### D PROTECTION JURIDIQUE

Prévention et informations juridiques (assistance juridique en ligne)

Recherche d'une solution amiable/ défense judiciaire
/exécution et suivi des décisions obtenues

Montant maximum de garantie par litige : 20.000 €

#### Domaine de garantie

 Litiges liés à l'activité professionnelle de votre entreprise (relations contractuelles, propriété et usage des biens immobiliers professionnels, relations de voisinages, environnement économique et concurrentiel, relations avec les administrations, infractions pénales liées à votre activité, déplacement professionnel) Seuil d'intervention : **200** €

- Litiges sur facturation d'honoraires
- Litiges d'ordre social
- Litiges d'ordre fiscal
- Relations avec les administrations, les organismes sociaux (URSSAF, Pôle Emploi, Inspection du travail...), les services publics et les collectivités territoriales
- Assistance communication de crise
- Aides et subventions
- Garantie frais de stage/ permis
- Recouvrement de créances

Contrat Groupe n° 8 592 551 souscrite auprès de COVEA Protection Juridique



## Polices groupes MMA n°127122480 & COVEA PJ 8592551

# 2. PRIME ANNUELLE Y COMPRIS FRAIS ET PROTECTION JURIDIQUE

Garanties	Chiffre d'Affaires	Prime Annuelle TTC
	Création	844 €
	0 € < CA < 60 000 €	974 €
	60 001 € < CA < 120 000 €	1 064 €
Courtier d'assurances de Personnes	120 001 € < CA < 180 000 €	1 244 €
IOBSP	180 001 € < CA < 999 999 €	0.65 %
	1 000 000 € < CA ≤ 4 999 999 €	0.55 %
	4 999 999 € < CA < 10 000 000 €	0.47 %
	CA ≥ 10 000 000 €	Sur mesure

Option IARD	Majoration de 5 % - Minimum 200 € TTC
Frais BDJ	40 € / an

→ La provision minimum annuelle comprend 84 € TTC de prime protection juridique et 40 € de frais BDJ



# Polices groupes MMA n°127122480 & COVEA PJ 8592551

Adhérent			
Nom ou raison sociale:		RCS :	
Adresse :		Code Postal :	
Ville :		Tel :	
E-mail :			
Assureurs			
MMA IARD Assurances Mutuelles, Société cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 12  MMA IARD, Société Anonyme au capital d Mans 440 048 882, Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Ale Cedex 9, Entreprises régies par le code des assurai	6 e 537 052 368 euros, RCS Le exandre Oyon 72030 Le Mans nces,	COVEA PROTECTION JURIDIQUE Société anonyme, au capital de 88 077 090,60 € RCS Le Mans 442 935 227 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2 Entreprise régie par le code des Assurances et s Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place d 92459 – 75436 PARIS Cedex 09 Ci-après dénommée Covéa Protection Juridique	e Budapest – CS
BDJ est soumis à une obligation contrac & pour la Protection Juridique avec Cov		ent avec MMA IARD dans le cadre de la police g 551.	roupe n° 127 122 480
Courtier			
BDJ SAS au Capital de 2 294 800 €, imma Siège Social : 39 Rue Mstislav Rostropov Orias n° <b>07 001 494</b> - www.orias.fr - Co	itch – TSA 19968 – 75815 Pari		
Options			
Souhaitez-vous souscrire l'option co Sous réserve du questionnaire comp Je souscris :	_	: Non	
Aurez-vous le statut d'IOBSP ?			
	Oui	Non	
Effet – Durée			
Date d'effet souhaitée :	mande		
L'échéance annuelle est fixée au 1er	ianvier de chaque année		



# Polices groupes MMA n°127122480 & COVEA PJ 8592551

Documents a fournir :
Extrait K-bis de moins de 3 mois
Questionnaire ci-joint complété si Option IARD
Antécédents sinistres
Dernier chiffre d'affaires connu hors taxe ou prévisionnel annuel :€
Déclaration
<ul> <li>Déclare n'avoir connaissance d'aucun fait dommageable ou réclamation susceptible d'engager ma responsabilité.</li> <li>Reconnait que le contrat groupe proposé correspond parfaitement à mes objectifs, besoins et exigences</li> <li>Déclare avoir pris connaissance avant mon adhésion, de l'IPID, des Conditions Générales &amp; Particulières relatives au contrat MMA N° 127122480 et vouloir bénéficier des garanties desdits contrats</li> <li>Déclare avoir pris connaissance avant mon adhésion, de l'IPID, des Conditions Générales &amp; Particulières relatives au contrat COVEA PJ n°8592551 et vouloir bénéficier des garanties desdits contrats si je coche l'option</li> <li>Conformément aux articles L 113.8 et L 113.9 du Code des Assurances, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, si cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'Assuré a été sans influence sur le sinistre.</li> </ul>
Traitement des données personnelles.  Les données à caractère personnel concernant l'adhérent sont utilisées dans le cadre de la passation, la gestion et l'exécution de sescontrats d'assurance.  Elles peuvent également être utilisées à des fins de gestion commerciale sauf opposition de sa part, de contrôle interne, de lutte contre leblanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que de lutte contre la fraude à l'assurance. Ce dernier traitement peut entraîner une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Les données sont destinées à MMA IARD SA & COVEA PJ, responsable des traitements, et pourront être transmises, dans les limites de leurs habilitations, aux entités, mandataires et partenaires contractuellement ou statutairement liés et à des organismes professionnels. Pour exercer votre droit RGPD, nous vous remercions d'adresser un mail info@bdj-sa.com.
Signature
Fait à
Nous vous prions d'attendre la réception de votre appel de cotisation pour tout règlement.

#### **Contactez-nous**

BDJ SAS SEASON 39 Rue Mstislav Rostropovitch, TSA 19968 75815 PARIS CEDEX 17 www.bdj-sa.com

Mme Melinda ALVES Chargée de Comptes

01.56.37.09.46

### A propos de votre courtier

BDJ SAS au Capital de 2 294 800 €, immatriculé au RCS de Paris sous le N° 410 334 593 - Siège Social : 39 Rue Mstislav Rostropovitch – TSA 19968 – 75815 Paris cedex 17. Orias n° 07 001 494 - www.orias.fr - Code NAF : 6622Z - N° de TVA intercommunautaire : FR7141033459300036

Intermédiaire en Assurance (IAS) en qualité de Courtier en assurance. Positionné dans la catégorie « b ». L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest,75436 PARIS CEDEX 09 et internet : www.acpr.banquefrance.fr

Rémunération, un pourcentage est appliqué sur la prime HT (commission) + frais de dossier inclus dans la prime d'assurance. Assureur représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires en intermédiation en N -1 : MMA

En cas de réclamation, vous pouvez nous adresser par écrit à l'adresse suivante :

BDJ SA, 39 rue Mstislav Rostropovitch, 75815 PARIS cedex 17 ou par mail à l'adresse suivante : reclamations@bdj-sa.com

BDJ s'engage à accuser réception de votre réclamation dans les dix jours et à vous fournir une réponse dans un délai maximumde deux mois. Si le différent persiste ou si la réponse apportée par BDJ ne vous convient pas, vous pourrez également contacter : Le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la Consommation, 39 Avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS, www.mediateur-conso.cmap.fr